

Présentation

1. Objectifs

Par les possibilités qu'elles offrent en termes d'ouverture, d'échange et de créativité, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier Internet, représentent une chance mais également un facteur d'exclusion supplémentaire pour les populations des quartiers qui n'auraient pas accès à ces nouveaux moyens de communication.

Les associations SIner'J et GlobeNet souhaitent donc soutenir et aider les structures non lucratives des quartiers à s'approprier les NTIC.

Dans cette optique, le projet "Internet dans les quartiers" souhaite s'appuyer sur une démarche double consistant à :

- Remplacer des équipements informatiques dans les entreprises ou collectivités locales souhaitant s'en débarrasser pour les remplacer;
- Fournir une aide matérielle, technique et humaine aux structures associatives des quartiers formulant une demande précise répondant aux critères du projet.

2. Public visé

"Internet dans les quartiers" vise à appuyer les associations à but non lucratif qui souhaitent entreprendre dans leur lieu de vie un projet utile et pragmatique ayant pour objectif de sensibiliser et d'impliquer ceux qui n'ont pas accès à Internet.

Les projets peuvent être de diverses natures: l'ouverture de libre accès à Internet dans une cité, la création d'un journal électronique de quartier, la mise en relation d'un quartier avec d'autres lieux, etc.

Les structures pourront être des maisons de jeunes, des centres sociaux, des centres aérés, des écoles, ou encore des bibliothèques. Elles devront intervenir dans un esprit d'ouverture et d'appui en direction de la population du quartier.

3. Les actions

Remplacement au sein d'entreprises de matériel informatique réutilisable et remise en état.

Le matériel donné gracieusement par les entreprises est mis en état avec les associations appuyées par le projet pour permettre son utilisation dans le cadre d'un projet Internet. Les équipements supplémentaires (carte son, réseau ou vidéo) sont à la charge des associations. Il est procédé à l'installation de logiciels libres et gratuits notamment Linux.

Équipement et formations des associations de quartiers aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le matériel est prêté gratuitement aux associations. Les associations bénéficiaires sont formées à l'installation et à l'utilisation du matériel. Elles prennent en charge les frais de télécommunications de leur projet.

Accompagnement, suivi et mise en réseau des associations dans l'esprit des échanges réciproques de savoirs. Lors de visites régulières, les responsables du projet "Internet dans les quartiers" se chargent de suivre les associations ayant bénéficié de son appui en s'assurant de la bonne utilisation du matériel et en proposant conseils et formations à la demande. Chaque association appuyée par le projet s'engage à mettre à disposition ses compétences et ses moyens pour répondre aux besoins d'autres associations.

Un site Web, géré par les permanents, rassemblera les résultats des projets.

4. Devenir partenaire

Vous êtes...

une entreprise ou une collectivité locale

une association de quartier

un organisme institutionnel

vous pouvez...

Mettre à disposition du projet des équipements informatiques obsolètes:

- ordinateurs de configuration minimale 486
- périphériques: modems, imprimantes, appareils photo-numériques...

Apporter des compétences et du temps en intervenant bénévolement pour:

- assurer la mise en état des équipements informatiques
- assurer la formation et l'accompagnement des associations de quartiers à l'utilisation de l'informatique et d'internet
- Obtenir le matériel nécessaire à votre projet
- Bénéficier d'un appui technique et méthodologique
- Participer à la mise en réseau d'autres associations de quartiers
- Appuyer le financement de l'accompagnement et la logistique indispensable au bon fonctionnement du dispositif Critères et mode de sélection des projets

5. Critères et mode de sélection des projets

Le projet devra se tourner vers un public dépourvu d'accès aux nouvelles technologies et devra accorder une place à l'animation et à l'accompagnement humain de l'outil mis en place. Il permettra de développer des échanges entre les différents habitants du quartier, de favoriser un accès plus large à ces outils et à leur utilisation. Les projets seront sélectionnés par le comité de pilotage du projet composé de :

- Un membre de GlobeNet
- Un membre de Siner'J
- Un membre des entreprises participantes aux projets
- Un membre des partenaires institutionnels

6. Présentation de **GlobeNet**

Créée en 1994, l'association GlobeNet s'est fixée comme objectifs, conformément à ses statuts de faciliter l'usage et l'appropriation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) auprès des organismes, professionnels et individus travaillant dans les domaines de la solidarité, de la coopération internationale, des innovations sociales, des échanges culturels...

Aujourd'hui, Globenet regroupe plus d'une centaine d'associations et d'individus membres.

Pour libérer les acteurs de la société civile, et en particulier les associations, des contraintes techniques, GlobeNet met à leur disposition outils et compétences.

A travers son propre serveur, GlobeNet leur offre un accès à Internet, ainsi que toutes les fonctionnalités permises par les nouvelles technologies de la communication :

- L'hébergement de site web
- Accès illimité à Internet et courrier électronique
- Forums et listes de diffusion thématique (mailing list)
- Conception et création de sites web
- Initiations et formations aux usages d'Internet

Pour faciliter l'accès à Internet, GlobeNet prévoit de mettre à disposition ses compétences techniques et ses connaissances, pour finalement permettre aux organismes qui le désirent d'utiliser Internet à travers des actions concrètes et ouvertes au public.

Globenet travaille à la demande de partenaires tels que la Fondation de France, la Fondation pour le Progrès de l'Homme, le Ministère des Affaires Étrangères et regroupe près d'une centaine d'associations dont le CRID, La Fonda, Arbor et Sens, Wise Paris, EFICEA, et l'ADELS.

7. Présentation de SIner'J

Créée en 1996 sur la base d'une expérience de longue date dans les quartiers (fondation Sport Insertion Jeunes, S.I.J.), l'association SIner'J, réunissant les compétences diverses de ses bénévoles, est au cœur d'un réseau d'associations de jeunes.

SIner'J est une association Loi 1901 à but non lucratif. A la manière d'un "réseau d'échange des savoirs" SIner'J a pour but de :

- Faciliter l'échange d'expériences de terrain.
- Soutenir les projets de jeunes et l'action des adultes au service des jeunes,
- Impulser des initiatives communes, novatrices, positives sur les quartiers,
- Aider à la promotion de la vie associative,
- Valoriser les apports et les talents des jeunes pour lutter contre l'exclusion sociale et
- Favoriser le dialogue entre jeunes, parents, et pouvoirs publics.

Pour cela, SIner'J prévoit des actions de soutien à l'organisation du travail associatif des actions permettant les échanges de savoir-faire, des actions de formation et de conseil technique, de l'aide à la recherche de financement, et de la création d'outils pédagogiques informatisés.

SIner'J a organisé l'opération "CITE-FOOT" à l'occasion de la Coupe du monde entre octobre 97 et juin 1998 (près de 25 000 jeunes de toute la France y ont participé), en partenariat avec de prestigieux partenaires comme le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Comité Français d'Organisation de la coupe du monde (CFO), le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, les sociétés Danone, MacDonald et Adidas.

SIner'J propose aux associations qui le désirent d'utiliser Internet comme outil d'échange et de rencontre et bénéficie pour cela de l'appui de partenaires tels que la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV), la Fondation Fun Radio, le Ministère de la Culture...